

## VILLE D'ARBOIS

DEPARTEMENT DU JURA

DEL 26.01.15-11

### EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 15 JANVIER 2026

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<b>PRESENTS :</b> Mme DEPIERRE, Maire, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GAIDIOZ, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, CALONNE, BAILLY, LAMY, M. MOLIN, Mme CHATEAU, MM. MARTI, BRUNIAUX, MEYNIER, Mme VERNIER, M. JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 19	
Nb de procurations : 3	<b>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :</b> M. REGALDI pouvoir à Mme LAMY, M. PETIGNY pouvoir à M. CHUARD, Mme PINGAT-CHANEY pouvoir à M. BRUNIAUX
Convocation du : 09 / 01 / 2025	<b>ABSENT :</b> M. POULET  <b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> Mme VERNIER Emilie

#### DÉLIBÉRATION N° 11 :

##### Intégration des musées municipaux au Pass-Culture

Madame la Maire expose à l'assemblée,

Le Pass Culture est un dispositif mis en place par le ministère de la Culture, porté par la SAS Pass Culture, créée à cet effet.

Il s'adresse aux jeunes de 15 ans à 21 ans révolus pour leur offrir, sur une application dédiée et géolocalisée, l'accès à toutes les offres culturelles accessibles autour de chez eux, en ouvrant à chacun d'entre eux un crédit.

Il s'agit donc à la fois de lever le frein financier entre de nombreux jeunes et l'offre culturelle, et de permettre à chacun de construire son propre parcours à travers une plateforme éditorialisée qui recense les propositions d'acteurs culturels de tous les secteurs (cinéma, livre, spectacle vivant, musique, musées et expositions, cours et pratiques artistiques les plus variées, etc).

Le dispositif permet, à travers une convention signée avec la ville et le Pass culture, de rembourser à la commune toutes les entrées effectuées via le Pass Culture dans ses musées, que ce soit des entrées individuelles de jeunes ou collectives c'est-à-dire via les établissements scolaires.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide**

- **DE VALIDER** l'inscription des 2 musées municipaux d'Arbois au Pass Culture,

- **D'AUTORISER** Mme la Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et signer les documents nécessaires pour permettre l'utilisation du Pass culture dans les deux musées municipaux par les bénéficiaires.

Pour copie certifiée conforme au registre,

Arbois, le 19 janvier 2026

La Maire,



Valérie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,

Emilie VERNIER